

Qui sommes-nous?

La Banque CIBC (CM: TSX, NYSE) est une institution canadienne de premier rang. Par l'intermédiaire de ses trois principaux secteurs d'activité, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services financiers à 11 millions de clients au Canada et partout dans le monde.

Principaux secteurs d'activité

- Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises
- Gestion des avoirs
- Services bancaires de gros

Mesures

	2013	(Au 30 avril) 2014
Total de l'actif	398,0 G\$	397,1 G\$
Dépôts	315,2 G\$	314,0 G\$
Prêts et acceptations	256,4 G\$	258,7 G\$
Ratio des fonds propres de première catégorie des porteurs d'actions ordinaires	9,4 %	10,0 %
Capitalisation boursière	35,4 G\$	38,8 G\$
Rendement total pour les actionnaires	18,41 %	14,05 %

Notre stratégie

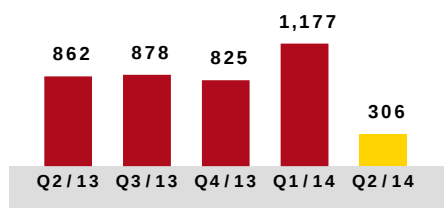
La CIBC souhaite être la banque chef de file pour ses clients. Nous avons adopté une stratégie axée sur le client qui crée une valeur pour l'ensemble de nos parties intéressées. Nous avons établi quatre objectifs pour l'entreprise :

1. Relations étroites et durables avec la clientèle
2. Croissance stratégique en tirant parti de nos compétences concurrentielles ou en améliorant ces dernières
3. Saine gestion du risque
4. Résultats constants et durables

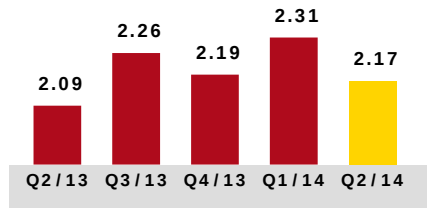
Pour atteindre nos objectifs d'entreprise, nous renforçons davantage nos activités au Canada et les étendons aux principaux centres mondiaux pour répondre aux besoins de nos clients.

Points saillants financiers

Bénéfice net enregistré (en millions de dollars canadiens)

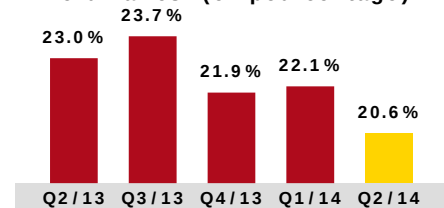


Rajustement du résultat par action¹ (en dollars canadiens)



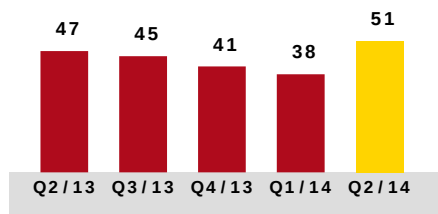
Objectif : Croissance du RPA de 5 à 10 %, par année, en moyenne

Rendement rajusté des capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires¹ (en pourcentage)



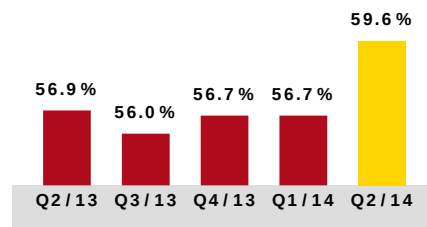
Objectif : Rendement moyen de 20 % durant le cycle

Ratio des pertes sur créances (en points de base)



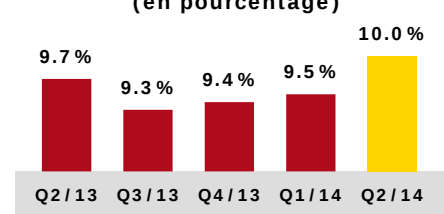
Objectif : inférieur à 60 points de base

Rajustement du coefficient d'efficacité (BIE)¹ (en pourcentage)



Objectif : Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur

Ratio des fonds propres de première catégorie – actions ordinaires (Accords de Bâle III) (en pourcentage)



¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la section Notes aux utilisateurs du guide Information financière supplémentaire – T2 (page 1), que vous trouverez à l'adresse www.cibc.com.

Coordonnées

Relations avec les investisseurs CIBC

Geoff Weiss, premier vice-président Téléphone : 416 304-8726 Télécopieur : 416 980-5028 Courriel : investorrelations@cibc.com
Site Web : www.cibc.com

Faits saillants et rendement : T2 de 2014

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

- Revenus de 1 939 millions de dollars et bénéfice net de 546 millions de dollars
- Bénéfice net rajusté de 563 millions de dollars
- Lancement de Dépôt électronique^{MC} pour les clients de Services bancaires aux entreprises, leur permettant de numériser rapidement, de télécharger de façon sécuritaire et de déposer un grand nombre de chèques, le tout en une seule opération, à l'aide d'un numériseur de bureau
- Ouverture du premier emplacement de la CIBC à l'Aéroport Pearson – un des volets d'un nouveau partenariat novateur avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA) en tant qu'institution financière exclusive, commanditaire du plus grand aéroport au Canada

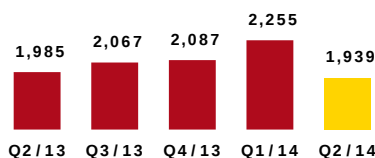
Gestion des avoirs

- Revenus de 548 millions de dollars et bénéfice net de 117 millions de dollars
- La satisfaction de la clientèle de CIBC Wood Gundy a poursuivi sa consolidation pour atteindre une cote globale de 91 %, ce qui se compare au rendement que connaissent les chefs de file sectoriels
- A atteint pour un 21^e trimestre consécutif des ventes nettes au détail positives de fonds communs de placement à long terme

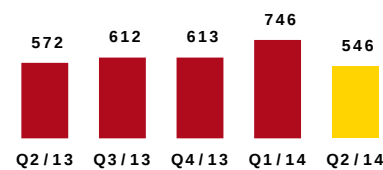
Services bancaires de gros

- Revenus de 606 millions de dollars et bénéfice net de 213 millions de dollars
- Co-responsable des registres pour l'offre de 1,4 milliard de dollars en 3 volets de billets à moyen terme de Enbridge Inc.
- Syndicataire chef de file pour une offre de 300 millions de dollars sur 10 ans de la province du Manitoba
- Co-responsable des registres sur l'offre de parts de 690 millions de dollars du Fonds d'opportunités de revenu mondiales PIMCO

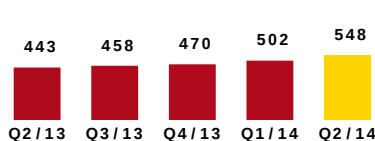
Revenus (en millions de dollars canadiens)



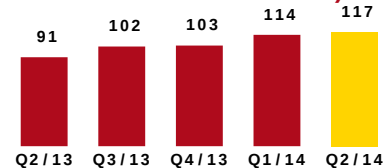
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



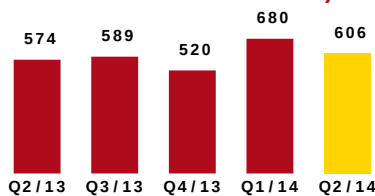
Revenus (en millions de dollars canadiens)



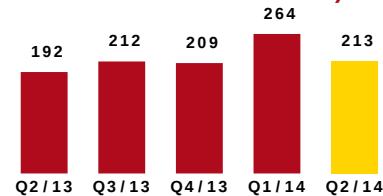
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



Revenus (en millions de dollars canadiens)



Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



Renseignements destinés aux actionnaires

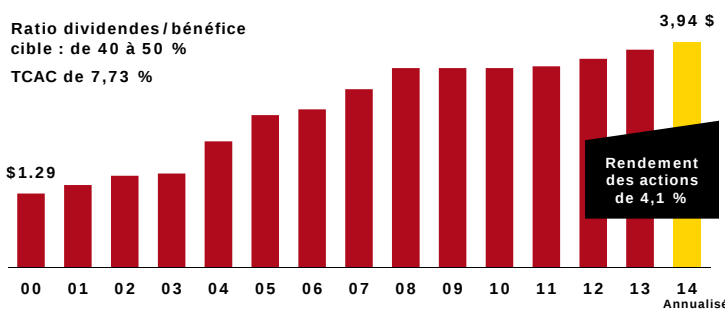
Cours de l'action

Période de 5 exercices se terminant le 30 avril 2014



Historique des dividendes

Ratio dividendes/bénéfice
cible : de 40 à 50 %
TCAC de 7,73 %



Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres documents déposés auprès d'Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont formulés conformément aux dispositions des « règles refuge » et visent à être des énoncés prospectifs en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis, notamment la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour l'année civile 2014 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature, de même que de verbes au futur et au conditionnel. En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et l'exactitude de nos modèles et processus liés à la gestion du risque et à l'évaluation; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, dont le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements émis y afférents, les normes globales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pour la réforme de la définition des fonds propres réglementaires des banques et de la liquidité et celles relatives au système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation, de même que l'orientation sur la réglementation relative au taux d'intérêt et à la liquidité; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications sur les normes comptables, les règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, de catastrophes naturelles, d'urgences en matière de santé publique, de perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations éventuelles de nos systèmes et services en matière de technologie de l'information, y compris le risque en évolution de cyberattaque; les pertes subies en conséquence d'une fraude interne ou externe; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties concernées; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou par de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages canadiens et la crise liée à la dette garantie par l'État en Europe; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre aptitude à mener à terme nos stratégies, ainsi qu'à soutenir la réalisation et l'intégration des acquisitions et contreparties; et finalement, notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Ils doivent tous être considérés attentivement, et les lecteurs ne doivent pas se fier uniquement à ces énoncés. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans le présent rapport ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

* La CIBC a toujours versé des dividendes depuis son tout premier en 1868.